CYCLE DE FORMATION SKI

Adultes et Jeunes

Du 9 janvier au 6 février 2027 à Gourette



DOSSIER D'INFORMATION

PROPOSÉ PAR

club alpin francais Vallée d'Ossau

Comité départemental Pyrénées-Atlantiques des clubs alpins et de montagne

LE CYCLE DE FORMATION

Le club alpin de la Vallée d'Ossau, sous l'égide du comité départemental, propose à l'ensemble des clubs alpins **un cycle d'initiation et de perfectionnement** ski alpin toutes neiges, jeunes et adultes.

- A Gourette les samedis 09/01, 16/01, 23/01, 30/01 et 06/02
- Dispensés par des moniteurs ESF
- De 10h à 13h
- Perfectionnement “toutes neiges, tout terrain” (indispensable pour le ski de rando!)
- Tous âges : à partir de 13 ans à 66 ans et plus !
- Tous les niveaux : du débutant à l’expert

CONDITIONS D’INSCRIPTION

- Être à jour de l’adhésion club alpin 2026-2027.
- S’inscrire à la totalité du cycle de formation avant le 4 janvier 2027.
- Les frais d’inscription sont forfaitaires pour les 5 séances. Ils ne pourront être remboursés que si annulation de la part de l’organisateur et en cas de force majeure (Cf. Conditions générales de ventes en annexe)
- Les mineurs doivent être amenés et récupérés au rendez-vous des cours par les parents. Une autorisation parentale devra être remise le 1er jour des cours (Annexe 2)
- En cas de secours, seuls les licenciés avec “assurance” pourront être entiérement remboursés.
- Si annulation pour intempéries, un message via le groupe WhatsApp dédié au stage, sera envoyé au seul numéro de portable indiqué sur la fiche d’inscription au plus tard, le samedi matin avant le début des cours.

CATEGORIES ET NIVEAUX

> Rendez-vous à l’ANNEXE 1 pour les détails concernant les choix de catégories et niveaux.

Seuls les moniteurs sont habilités à affiner votre “estimation” et la répartition entre les groupes lors de la première séance et si nécessaire, au cours du stage. L’homogénéité des groupes étant le gage de l’efficacité de la progression !

REMONTEES MECANIQUES

La station nous consent des forfaits journées groupes enfants et adultes (possibilité de skier l'après-midi). Ils sont à régler en totalité au moment de l'inscription et ils sont distribués au départ des cours.

ORGANISATION DES COURS ET RENDEZ-VOUS

- La distribution des forfaits aura lieu entre 9h et 9h50 devant l'ESF, sur la plateforme du Valentin.
- Les cours auront lieu de 10h à 13h. Aucun retardataire ne sera attendu et ne pourra prétendre au remboursement des heures perdues.
- Rassemblement au début et à la fin des cours au départ de la télécabine de Cotch (panneau club alpin).
- Les jeunes seront intégrés dans les classes adultes.
- Chaque niveau pourra être maintenu s'il y a au moins 3 inscrits.

A NOTER

Un pot de fin de stage aura lieu le samedi 6 février à 12h30. Le lieu sera confirmé ultérieurement.

MATERIEL

- Prévoir skis et chaussures de piste ou de randonnée
- Chacun doit arriver équipé au départ des cours (casque obligatoire pour les mineurs)
- Réglez vos fixations avant le jour J pour éviter toute perte de temps au départ des cours
- Location de matériel : bénéficiez d'un tarif préférentiel auprès de notre partenaire, le magasin Le Choucas, situé à Gourette.

CAP SUR LE SKI DE RANDO !

NEW!

MATÉRIEL, CONVERSIONS, SÉCURITÉ : DÉCOUVREZ LES FONDAMENTAUX POUR VOUS LANCER.

Ouvert en priorité aux participants des **classes 3 et 4**, ce module propose deux après-midis d'initiation au ski de randonnée (23/01 et 30/01).

Au programme : découverte du matériel, apprentissage des techniques de base (montée, conversions…) et sensibilisation aux règles essentielles de sécurité en montagne.

Une première approche pour découvrir la pratique et acquérir les bons réflexes avant de se lancer !

Inscriptions : une information spéficique vous sera envoyée une fois que le cycle de formation aura commencé.



SPECIAL TELEMARK

Ce cycle destiné aux adeptes du télémark et aux skieurs alpins comprend des cours d'initiation et de perfectionnement

- Aux mêmes dates - les samedis 09/01, 16/01, 23/01, 30/01 et 06/02)
- Avec une organisation spécifique :
  - cours à la journée ou demi-journée
  - pas d'obligation des 5 samedis

Contact pour plus d'informations et inscriptions
telemarkgourette@gmail.com

A NOTER

La commission télémark propose également un **week-end "portes ouvertes"** les 30 et 31 janvier
> Inscriptions sur www.pyreneeschrono.fr

TRANSPORT BUS

> Pour les personnes désirant se déplacer en transports en commun, prendre la ligne 524 au départ de Pau (Place de Verdun) et à destination de Gourette (parking Face nord).



ANNEXES

Annexe 1.....Evaluez votre niveau de ski

Annexe 2.....Autorisation parentale

Annexe 3.....Conditions générales de vente

ANNEXE 1 - EVALUEZ VOTRE NIVEAU DE SKI

SKI ALPIN	EVALUEZ VOTRE NIVEAU **NB : Seuls les moniteurs sont habilités à modifier votre estimation !**
DEBUTANT	Vous n'avez jamais pratiqué le ski, mais l'envie est bien là ? Ou bien : une certaine appréhension a sans cesse retardé ce moment où l'on se dit "je m'y mets" ? Les moniteurs ESF vont vous transmettre les bons gestes, la bonne technique, la confiance... le plaisir de skier, tout simplement.
CLASSE 1	Les gestes essentiels acquis, vous savez contrôler votre vitesse et changer de direction en chasse-neige sur pente faible. On passe à l'étape suivante !
CLASSE 2	Vous allez apprendre à faire vos premiers dérapages tout en contrôlant votre vitesse, vous savez terminer vos virages avec les skis parallèles sur une pente légère. Pour que le plaisir de la glisse soit plus grand, affinez votre technique et découvrez de nouveaux "terrains de jeu".
CLASSE 3	Vous savez pivoter avec les skis parallèles, appréhender différents types de pentes, de terrain, de neige. Votre nouveau challenge : maîtriser toutes les courbes et les grands virages, en synchronisant votre gestuelle avec les réactions mécaniques des skis.
CLASSE 4	Les gestes et les techniques sont assurés. Vous êtes capable de skier partout, sur différents types de terrains, et vous souhaitez le faire avec plus d'aisance, plus d'efficacité, tout en vous faisant plaisir. Pour profiter d'un maximum de sensations, vous allez maintenant enrichir votre bagage technique Neiges & Montagne (hors-piste) et perfectionner votre gestuelle.

ANNEXE 2 - AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), [Nom et prénom du père/de la mère/de l'autorité parentale],
.....
demeurant à [adresse complète],
.....
.....

Téléphone : ...../...../...../...../...../

Adresse e-mail : .....@.....

autorise mon fils / ma fille :

[Nom et prénom de l'enfant].....,
né(e) le ...../...../.....
à participer au stage de ski qui se déroulera à Gourette, du 9 janvier au 6 février 2027, organisé par le club alpin de la Vallée d'Ossau.

Je déclare avoir pris connaissance des modalités du stage et autorise les responsables du stage à prendre, le cas échéant, toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident ou de problème de santé concernant mon enfant (consultation médicale, hospitalisation, etc.).

Je m'engage également à fournir tous les documents nécessaires (autorisation parentale, etc.) avant le départ.

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé » :

(Signature)

MERCI DE REMETTRE CETTE ATTESTATION
AUX ORGANISATEURS LE 1ER JOUR DES COURS



ANNEXE 3

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conditions Générales de Vente(CGV) - Stage de Ski Alpin 2027

Article 1 : Champ d'Application et Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent, sans restriction ni réserve, la vente et l'inscription au **stage de ski alpin 2026**, organisé par le **CAF Vallée d'Ossau** (ci-après désigné l'Organisateur), sous l'égide du Comité départemental.

Ce stage se déroule à **Gourette** sur cinq samedis consécutifs : **09/01, 16/01, 23/01, 30/01 et 06/02**, de **10h00 à 13h00**.

Deux après-midi « Cap sur le ski de rando » seront proposés aux stagiaires des cycles 3 et 4, les après-midis des 23 et 30 janvier. Une inscription spécifique sera prise par les organisateurs pendant le stage le samedi 16 janvier.

Ces CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

Article 2 : Inscription et Acceptation des CGV

2.1 Modalités d'Inscription

L'inscription est **obligatoire** et s'effectue exclusivement *via* la billetterie en ligne **HelloAsso**, accessible depuis le site internet du comité départemental : https://cd-pyreneesatlantiques.ffcam.fr/

2.2 Acceptation

Le participant (ci-après désigné l'« Acheteur » ou le « Stagiaire ») déclare avoir pris connaissance et **accepté les présentes CGV** avant la finalisation de son inscription. Le **paiement intégral de la commande emporte acceptation** sans réserve des CGV.

2.3 Conditions d'Admission

L'Acheteur reconnaît également avoir pris connaissance et accepté les **Conditions d'Admission spécifiques** au stage, mentionnées sur le site internet et la billetterie. Celles-ci comprennent notamment :

- Un âge minimum de 13 ans
- Être licencié FFCAM
- Le **niveau de ski déclaré par le participant** pour la participation.
- L'obligation de disposer du **matériel de ski obligatoire** pour les cours, ou d'en avoir organisé la location avant le début du stage.
- **Avertissement :** Le défaut de respect des Conditions d'admission (niveau insuffisant, matériel manquant) pourra entraîner un **refus d'accès aux activités** sans possibilité de remboursement.

Article 3 : Tarifs et Prestations

3.1 Contenu des Prestations

Les tarifs incluent **5 sessions de 3 heures de cours de ski** (10h00 à 13h00) dispensés par des moniteurs de l'**ESF** (École du Ski Français) aux dates spécifiées à l'Article 1.

3.2 Grille Tarifaire 2027 (Prix en Euros, TTC)

Catégorie	**Prestation**	**Prix par personne**	**Note / Condition**
Adultes (18 ans et +)	Cours de ski	140 €	
Adultes (18 ans et +)	Forfait remontées mécaniques	110 €	Seuls les **détenteurs d'un forfait saison** peuvent s'abstenir d'acheter un forfait remontées mécaniques.
Jeunes (13 à 17 ans)	Cours de ski	110 €	
Jeunes (13 à 17 ans)	Forfait remontées mécaniques	35 €	Seuls les **détenteurs d'un forfait saison** peuvent s'abstenir d'acheter un forfait remontées mécaniques.

Article 4 : Modalités de Paiement et Validation

Pour que l'inscription soit validée et l'accès aux cours de ski garanti, le **paiement intégral du stage** (cours de ski et forfait si commandés) doit être finalisé **au plus tard le 5 janvier 2026**.

Article 5 : Modification et Annulation de la Commande

5.1 Caractère Nominatif

Les inscriptions sont **strictement nominatives** et ne peuvent être cédées ou revendues. Un contrôle d'identité sera effectué au début de chaque cours.

5.2 Erreur de Commande

Il incombe à l'Acheteur de **vérifier l'exactitude des informations** saisies lors de la commande et de signaler immédiatement toute erreur à l'Organisateur.

5.3 Annulation par l'Organisateur (Intempéries)

Seul le Comité d'Organisation se réserve le droit d'annuler un cours en cas d'**intempéries** ou de conditions de sécurité insuffisantes.

- L'annulation sera notifiée par **message WhatsApp** au numéro de téléphone portable renseigné sur la fiche d'inscription, au plus tard le samedi matin avant le début du cours.
- Modalité de dédommagement : en cas d'annulation par l'organisateur pour cause d'intempéries (station fermée), un remboursement intégral de la journée concernée (forfait + cours de ski) sera effectué.

5.4 Annulation par le Participant

Toute demande d'annulation par le Stagiaire doit être envoyée par courriel à developpement.cd64@ffcam.fr. Des **frais de dossier de 10 €** seront retenus pour toute annulation, selon le barème de remboursement ci-dessous :

Date de l'annulation	**Taux de remboursement (après déduction des 10 € de frais)**
Avant le 20/12/2026 à 23h59	Remboursement total (100 %)
Entre le 20/12/2026 et le 03/01/2027 à 23h59	Remboursement partiel (50 %)
À compter du 04/01/2027	**Aucun remboursement**, sauf justificatif valable transmis.

Condition d'Exception : Pour une annulation intervenant à partir du 04/01/2027, un remboursement (total si absence à l'intégralité du stage ou partiel si absence à une ou plusieurs séances) pourra être envisagé uniquement sur transmission d'un **justificatif valable** (certificat médical, attestation d'employeur, acte de décès, etc.) envoyé par courriel **la veille du jour de l'absence.**

Article 6 : Informatique et Libertés (CNIL/RGPD)

Conformément à la réglementation en vigueur (Loi Informatique et Libertés et Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD), l'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'opposition aux données personnelles le concernant.

Ce droit peut être exercé en écrivant à : **Comité Départemental 64 FFCAM, 12 rue du Professeur Garrigou-Lagrange, 64000 Pau**, en indiquant son nom, prénom(s) et adresse.

Article 7 : Règlement des Litiges et Droit Applicable

Les présentes CGV sont soumises au **droit français**.

Seul le Comité d'Organisation se réserve le droit d'annuler un cours en cas d'**intempéries** ou de conditions de sécurité insuffisantes.

- L'annulation sera notifiée par **message WhatsApp** au numéro de téléphone portable renseigné sur la fiche d'inscription, au plus tard le samedi matin avant le début du cours.
- Modalité de dédommagement : en cas d'annulation par l'organisateur pour cause d'intempéries (station fermée), un remboursement intégral de la journée concernée (forfait + cours de ski) sera effectué.

5.4 Annulation par le Participant

Toute demande d'annulation par le Stagiaire doit être envoyée par courriel à developpement.cd64@ffcam.fr. Des **frais de dossier de 10 €** seront retenus pour toute annulation, selon le barème de remboursement ci-dessous :

Date de l'annulation	**Taux de remboursement (après déduction des 10 € de frais)**
Avant le 20/12/2026 à 23h59	Remboursement total (100 %)
Entre le 20/12/2026 et le 03/01/2027 à 23h59	Remboursement partiel (50 %)
À compter du 04/01/2027	**Aucun remboursement**, sauf justificatif valable transmis.

Condition d'Exception : Pour une annulation intervenant à partir du 04/01/2027, un remboursement (total si absence à l'intégralité du stage ou partiel si absence à une ou plusieurs séances) pourra être envisagé uniquement sur transmission d'un **justificatif valable** (certificat médical, attestation d'employeur, acte de décès, etc.) envoyé par courriel **la veille du jour de l'absence.**

Article 6 : Informatique et Libertés (CNIL/RGPD)

Conformément à la réglementation en vigueur (Loi Informatique et Libertés et Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD), l'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'opposition aux données personnelles le concernant.

Ce droit peut être exercé en écrivant à : **Comité Départemental 64 FFCAM, 12 rue du Professeur Garrigou-Lagrange, 64000 Pau**, en indiquant son nom, prénom(s) et adresse.

Article 7 : Règlement des Litiges et Droit Applicable

Les présentes CGV sont soumises au **droit français**.

7.1 Litiges entre Professionnels

Tous les litiges ou différends nés entre des parties ayant contracté en qualité de commerçant (ou professionnel) et relatifs à la validité, l'interprétation ou l'exécution du présent contrat seront soumis à la compétence exclusive du **Tribunal de Commerce de Pau**.

7.2 Autres Litiges (Consommateurs)

Pour tout autre litige (notamment avec un consommateur), les règles légales de compétence juridictionnelle seront applicables.

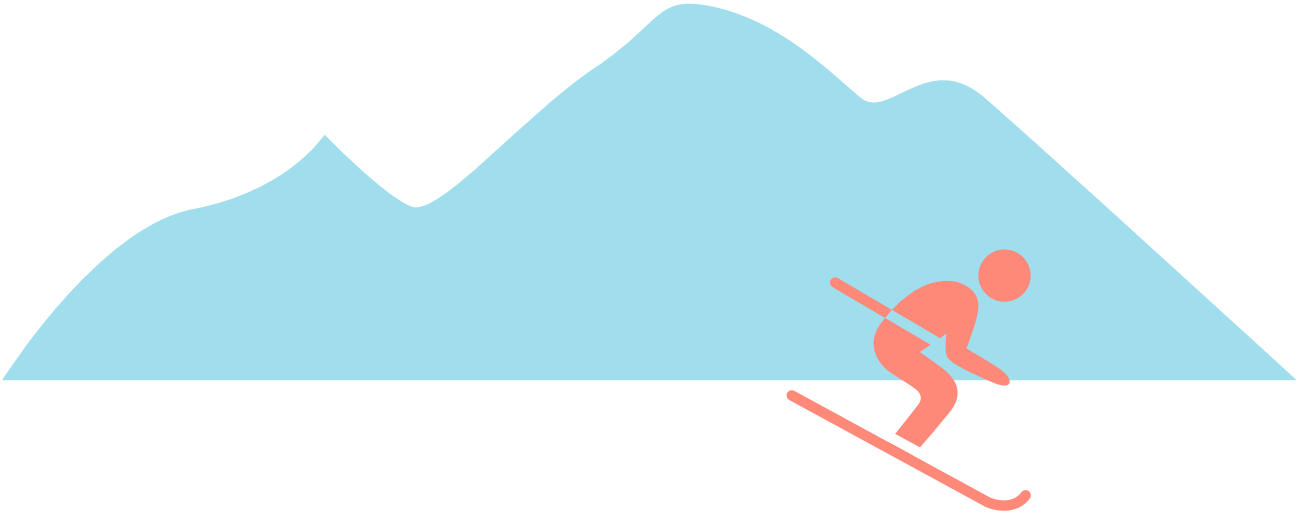

INSCRIPTIONS EN LIGNE

SUR NOTRE BILLETTERIE HELLOASSO

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE LECTURE ATTENTIVE DE L'ENSEMBLE DU DOCUMENT

Si vous avez encore des questions après avoir consulté les informations fournies, n'hésitez pas à contacter le Comité départemental. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

07 69 53 40 50 / developpement.cd64@ffcam.fr

club alpin francais Vallée d'Ossau

Comité départemental Pyrénées-Atlantiques des clubs alpins et de montagne